



**RAPPORT SUR LA SITUATION EN
MATIERE D'EGALITE
ENTRE LES FEMMES ET LES
HOMMES**

2023

L'article 61 de la loi cadre n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prévoit que les collectivités territoriales et EPCI de plus de 20 000 habitants doivent présenter préalablement au débat d'orientation budgétaire, « un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation ».

Le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes précise les modalités d'élaboration de ces deux volets :

- un **volet interne** relatif à la politique des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, réalisé à partir de données « relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération, à l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle ».
- un **volet externe** relatif aux politiques publiques de nature à favoriser l'égalité sur son territoire, notamment en réalisant un bilan des « actions conduites à cette fin dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ». Ce dernier peut également comporter une analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes, à partir d'un diagnostic fondé sur les interventions relevant de sa compétence et sur les données des bénéficiaires de ses politiques.

Dans cette perspective, le présent rapport dresse un bilan des actions menées par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Il s'agit aussi de dégager les orientations choisies pour continuer à promouvoir à tous les niveaux l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire.

Première partie : politique des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

I. Indicateurs sur la situation comparée des femmes et des hommes dans la Collectivité

A titre liminaire, il est précisé que :

- L'étude présentée ci-après porte sur les **275** agents travaillant à la Communauté de communes au **31 octobre 2023**.
- Les éléments du rapport portent sur le recrutement, la formation, le temps de travail, la promotion professionnelle, les conditions de travail, la rémunération, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle

Par ailleurs, la répartition des personnels d'EBER est la suivante :

2022			
	Femmes	Hommes	Total
Effectif	135	137	272
%	50,37 %	49,63 %	100 %

2023			
	Femmes	Hommes	Total
Effectif	137	138	275
%	49.82 %	50.18 %	

A. Répartition statutaire des effectifs

2022				
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	101	96	51 %	49 %
Non-titulaires	34	41	45 %	55 %

2023				
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	98	84	54 %	46 %
Non-titulaires	39	54	42 %	58 %

Part des femmes dans les EPCI :

- Fonctionnaires : **51,2 %**
- Non titulaires : **58,4 %**

Sources : Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
 =>Les collectivités locales en Chiffres 2023

B. Emplois fonctionnels

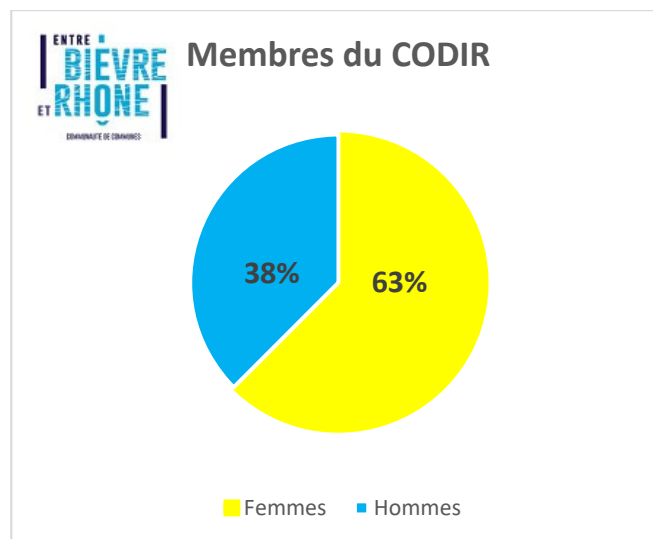
Depuis mai 2021, la Communauté de communes EBER compte 3 emplois fonctionnels :

	Femmes	Hommes
Directeur général des services		1
Directeur général adjoint	1	1

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 impose des nominations équilibrées à compter de 2020 pour les EPCI de plus de 40 000 habitants.

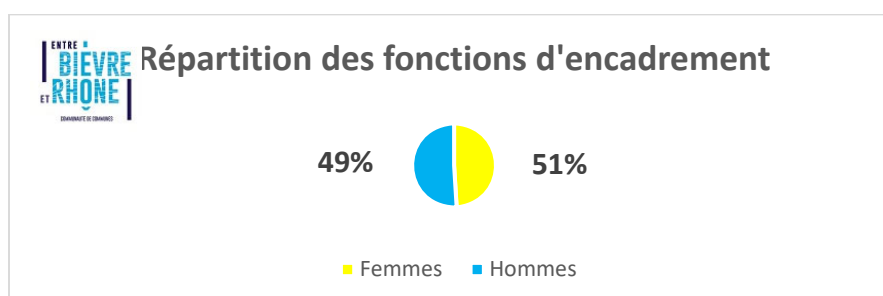
C. Comité de Direction

Le Comité de Direction (CODIR) est composé de 3 hommes et de 5 femmes.



D. Répartition au sein des postes de direction et d'encadrement

	Femmes	Hommes	% Femmes	% Hommes
Répartition des fonctions d'encadrement	22	23	49	51



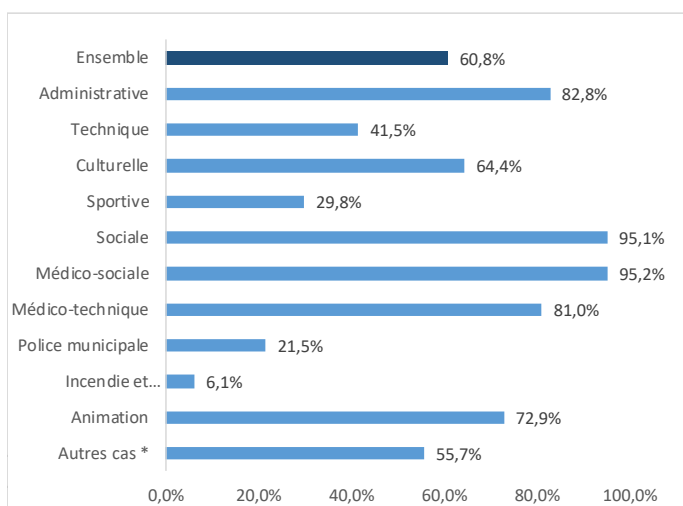
Les fonctions de direction et d'encadrement sont beaucoup mieux réparties entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité en comparaison à la moyenne nationale.

E. Titulaires et non-titulaires emplois permanents et non permanents

Filières	2022				
	Femmes	Hommes	Total	% f	% h
Administrative	65	13	78	83 %	17 %
Technique	19	94	113	17 %	83 %
Culturelle	46	24	70	66 %	34 %
Animation	1	1	2	50 %	50 %
Médico-sociale	0	1	1	0 %	100%
Sociale	4	1	5	80 %	20 %
Sportive	0	3	3	0 %	100 %
TOTAL	135	137	272	49.63 %	50.37 %

Filières	2023					Evolution 2022 / 2023	
	Femmes	Hommes	Total	% f	% h	% f	% h
Administrative	67	13	80	84 %	16 %	+3,07 %	
Technique	20	98	118	17 %	83 %	+5,26 %	+4,25 %
Culturelle	41	19	60	68 %	32 %	-10,87 %	-20,83 %
Animation	3	2	5	60 %	40 %	+200 %	+100 %
Médico-sociale	0	1	1	0%	100%		
Sociale	5	1	6	83 %	17 %	+25,00 %	
Sportive	1	4	5	20 %	80 %	+100 %	+33.33 %
TOTAL	137	138	275	49,82 %	50,18 %	+1,48 %	+0,73 %

Part des femmes dans les filières, au 31 décembre 2021



* : non classable dans une filière.

Note : La part des femmes en emploi principal, tous statuts confondus s'élève à 61,3 % contre 59 % si on restreint aux seuls fonctionnaires.

Source : Insee, SIASP. Calculs DGCL.

Champ : France hors Mayotte. Emplois principaux. Fonctionnaires et contractuels.

Titulaires

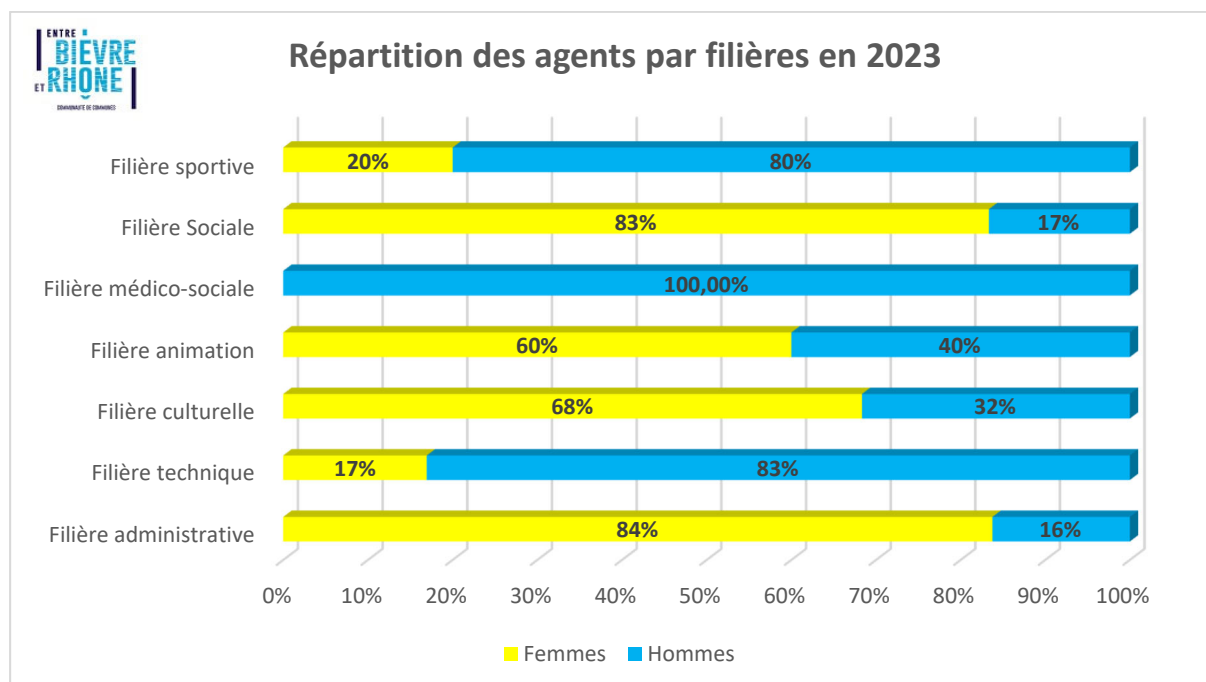
2022			
Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	52	10	62
Technique	16	72	88
Culturelle	31	10	41
Animation	0	1	1
Médico-sociale	0	0	0
Sociale	2	0	2
Sportive	0	3	3
TOTAL	101	96	197

2023			
Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	50	10	60
Technique	18	62	80
Culturelle	28	9	37
Animation	0	1	1
Médico-sociale	0	0	0
Sociale	2	0	2
Sportive	0	2	2
TOTAL	98	84	182

Non-titulaires emplois permanents et non permanents

2022			
Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	13	3	16
Technique	3	22	25
Culturelle	15	14	29
Animation	1	0	1
Médico-sociale	0	1	1
Sociale	2	1	3
Sportive	0	0	0
TOTAL	34	41	75

2023			
Filière	Femmes	Hommes	Total
Administrative	17	3	20
Technique	2	36	38
Culturelle	13	10	23
Animation	3	1	4
Médico-sociale	0	1	1
Sociale	3	1	4
Sportive	1	2	3
TOTAL	39	54	93





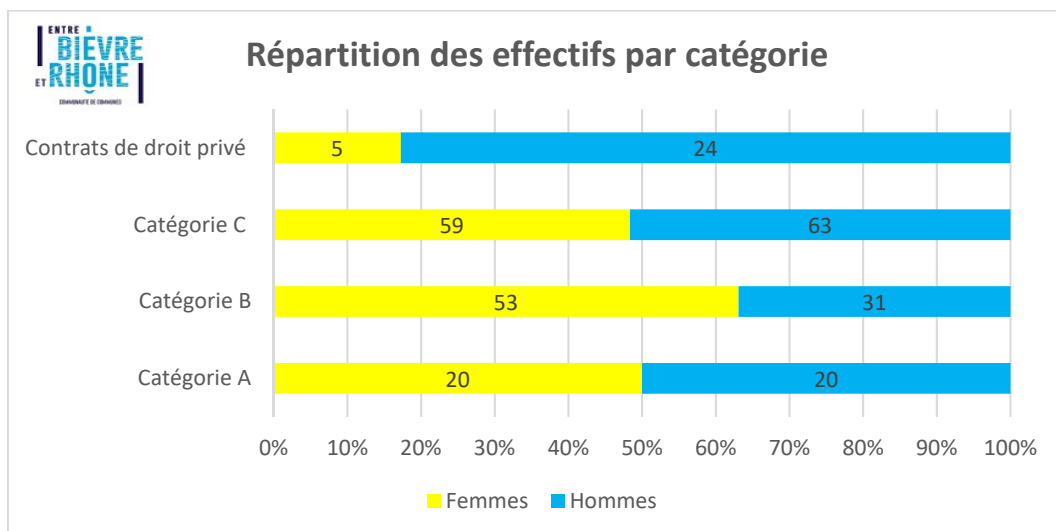
A l'instar des moyennes nationales, on note une sur-représentation des hommes dans les filières technique et sportive, métiers traditionnellement plus « masculins » et l'effet inverse dans la filière administrative.

Contrairement à la moyenne nationale, à la Communauté de communes EBER :

- la filière culturelle compte plus de femmes que d'hommes,

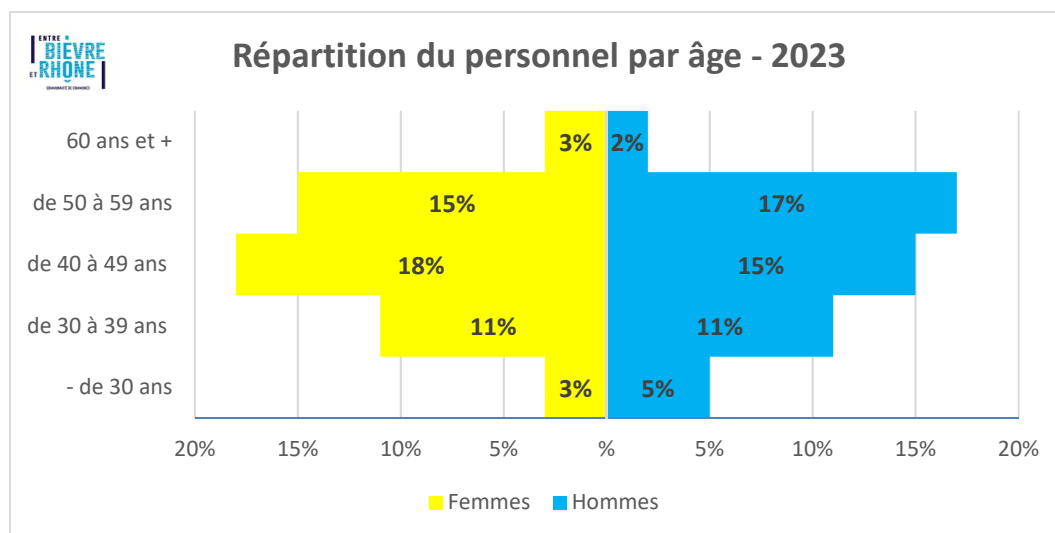
F. Répartition des effectifs par catégorie

	2022		2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Catégorie A	17	20	20	20
Catégorie B	55	36	53	31
Catégorie C	57	65	59	63
Contrats de droit privé	6	16	5	24



G. Répartition par âge

Ages	2023			
	Femmes	%	Hommes	%
- de 30 ans	9	3%	14	5 %
de 30 à 39 ans	31	11%	31	11 %
de 40 à 49 ans	49	18%	41	15 %
de 50 à 59 ans	41	15%	46	17 %
60 ans et +	7	3%	6	2%
Total	137		138	



L'âge moyen de l'ensemble de la collectivité est de **45 ans**.

L'âge moyen du personnel féminin et masculin est de 45 ans.

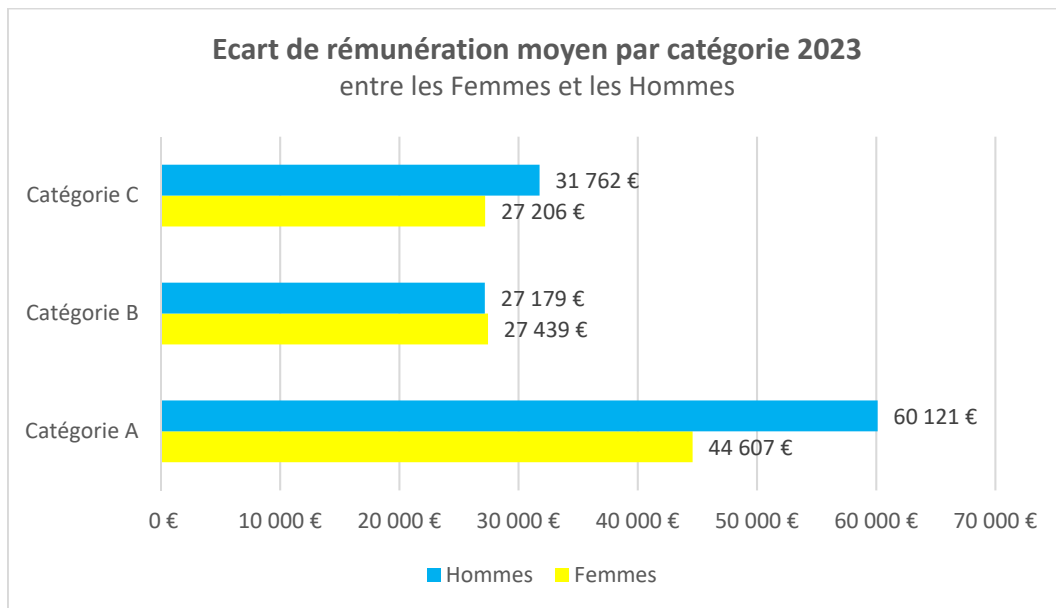
En 2020, pour l'ensemble de la fonction publique territoriale l'âge moyen est de **46 ans**, celui des femmes est également de **46 ans**.

La part des femmes de moins de 30 ans est de **10%** et de **43%** pour les 50 ans et plus.

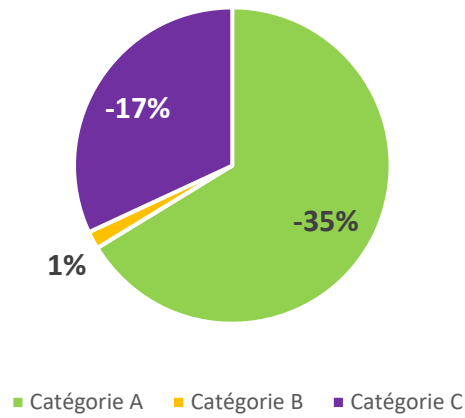
Sources : *Traitement DGAFP – SDessi.*

H. Répartition selon la rémunération annuelle brute (comparaison en moyenne par an, catégorie par catégorie et selon la tranche d'âge)

Catégorie	Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Différence mensuelle (F/H)
Catégorie A	+ 50 ans	49 032 €	65 386 €	-1 363 €
	40 à 50 ans	45 007 €	52 403 €	-616 €
	30 à 39 ans	35 961 €	37 983 €	-168 €
	- 30 ans	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Catégorie B	+ 50 ans	28 295 €	32 636 €	-362 €
	40 à 50 ans	29 065 €	23 449 €	+468 €
	30 à 39 ans	25 081 €	29 277 €	-350 €
	- 30 ans	6 952 €	17 651 €	-892 €
Catégorie C	+ 50 ans	25 770 €	31 898 €	-511 €
	40 à 50 ans	28 965 €	32 685 €	-310 €
	30 à 39 ans	25 886 €	30 747 €	-405 €
	- 30 ans	26 479 €	28 957 €	-206 €



Ecart en % entre les salaires moyens des Femmes et des Hommes par catégorie



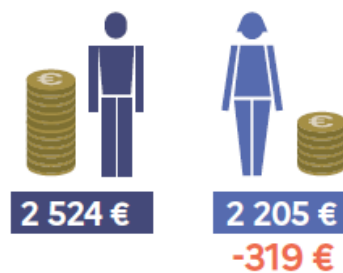
Ecart global moyen

17%

Écart de salaire net en EQTP entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en 2019

12,6 %

Salaires nets mensuels moyens en EQTP en 2019 dans la fonction publique (tous agents)

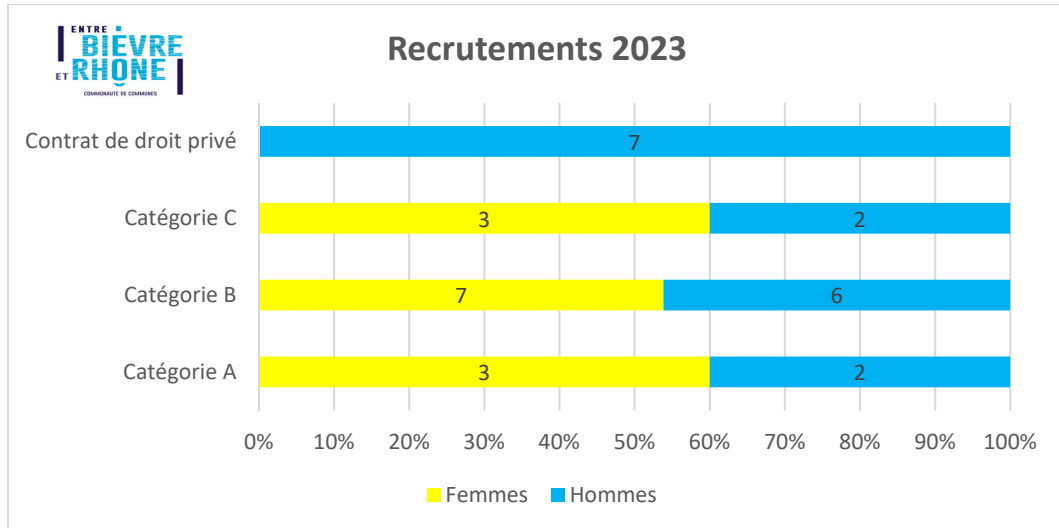


Champ : France (hors Mayotte et COM), y compris bénéficiaires de contrats aidés. Hors militaires, hors assistants maternels, hors apprentis, hors internes et externes des hôpitaux publics.
Source : ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - Édition 2021 », octobre 2021. Chiffres Siasp, Insee. Traitement DGAFP - SDess

I. Répartition selon recrutements et départs

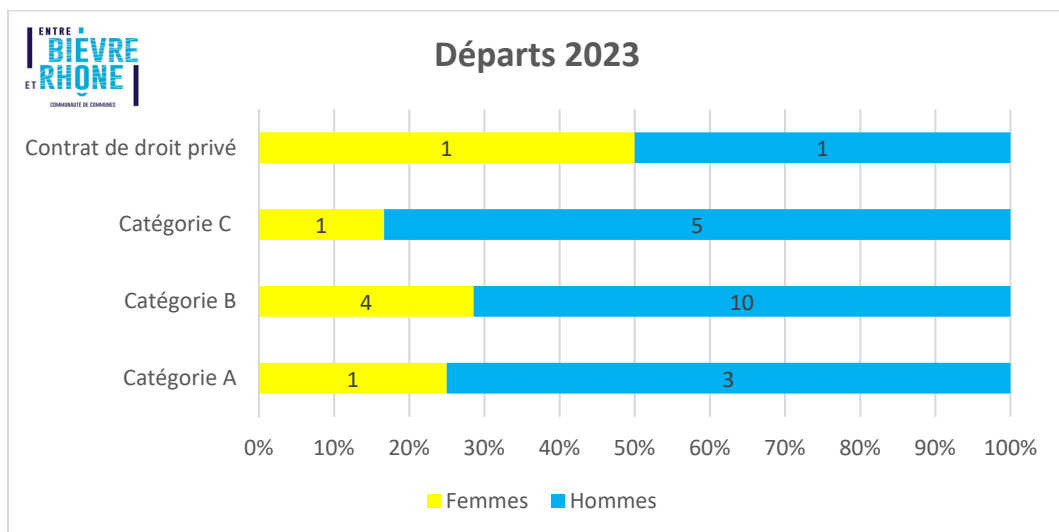
Recrutements en 2023 (emplois permanents) :

	Femmes	Hommes
Catégorie A	3	2
Catégorie B	7	6
Catégorie C	3	2
Contrat de droit privé		7



Départs en 2023 (emplois permanents) :

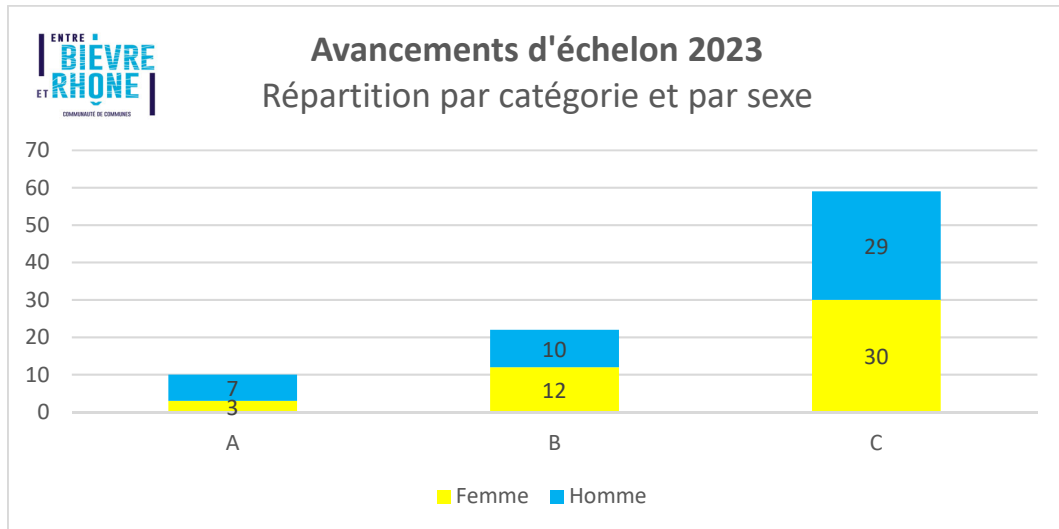
	Femmes	Hommes
Catégorie A	1	3
Catégorie B	4	10
Catégorie C	1	5
Contrat de droit privé	1	1



J. Répartition selon déroulement de carrière

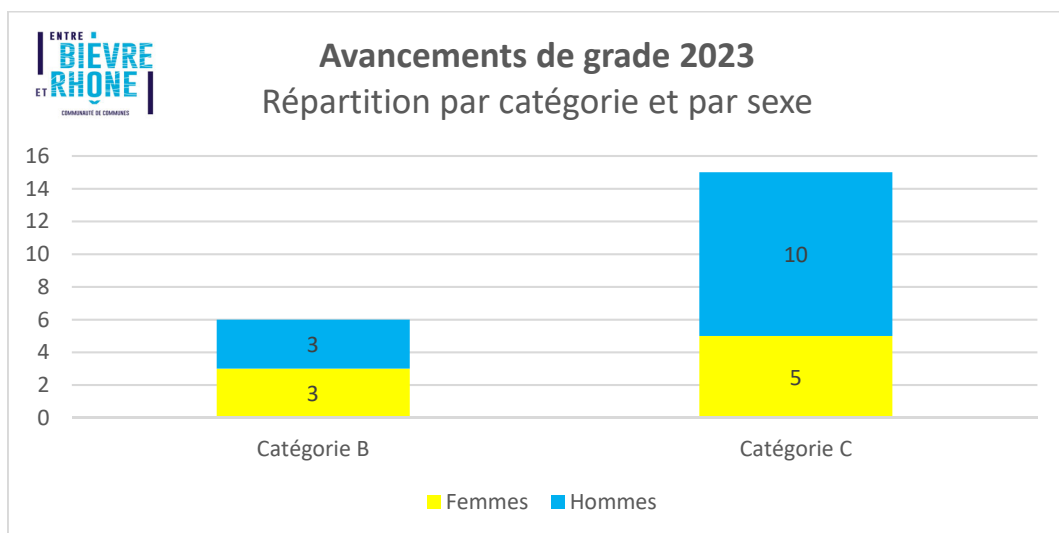
Avancements d'échelon 2023

	Femmes	Hommes
Catégorie A	3	7
Catégorie B	12	10
Catégorie C	30	29



Avancements de grade 2023

	Femmes	Hommes
Catégorie A	Sans objet	Sans objet
Catégorie B	3	3
Catégorie C	5	10



Promotions internes :

Il est rappelé que la validation des dossiers de promotion interne se fait au niveau départemental par le Président du Centre Départemental de Gestion de l'Isère. Les dossiers proposés respectent les lignes directrices approuvées par la collectivité à savoir :

1. La mise en adéquation grade / fonctions et responsabilités / organigramme ;
2. La reconnaissance de l'expérience acquise et de la valeur professionnelle ;
3. L'investissement et la motivation.

En 2023, 14 dossiers ont été présentés :

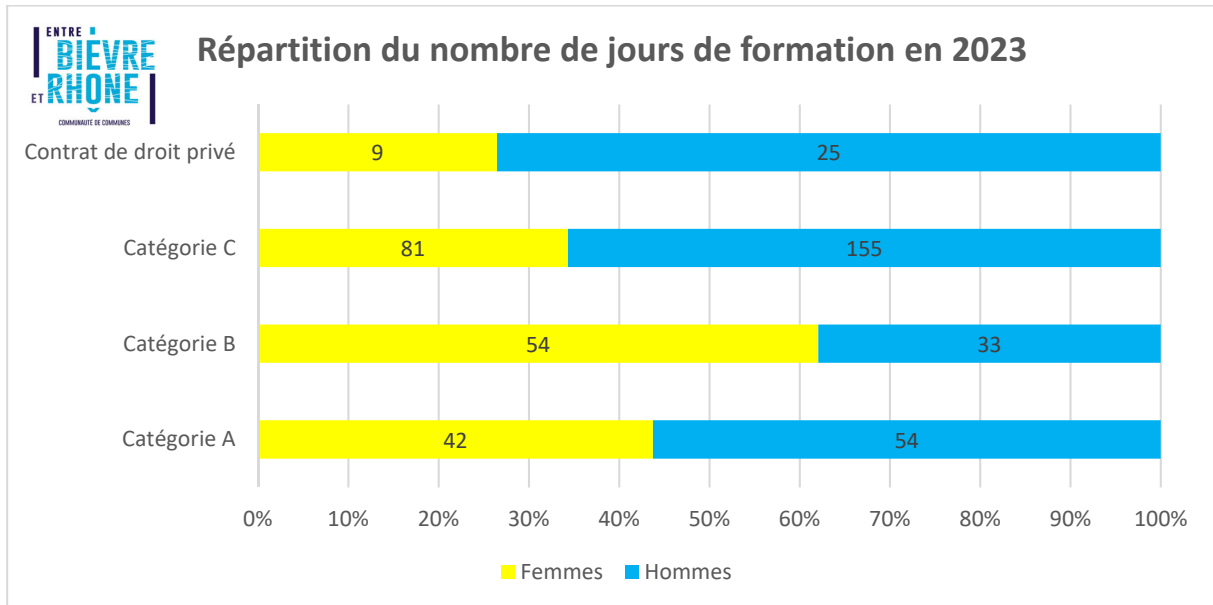
Dossiers présentés		
Catégorie cible	Femmes	Hommes
Catégorie A	1	1
Catégorie B	6	1
Catégorie C	1	4

Quatre hommes et une femme ont bénéficié d'une promotion interne :

- 5 de la catégorie C vers la catégorie C+ (grade d'agent de maîtrise).

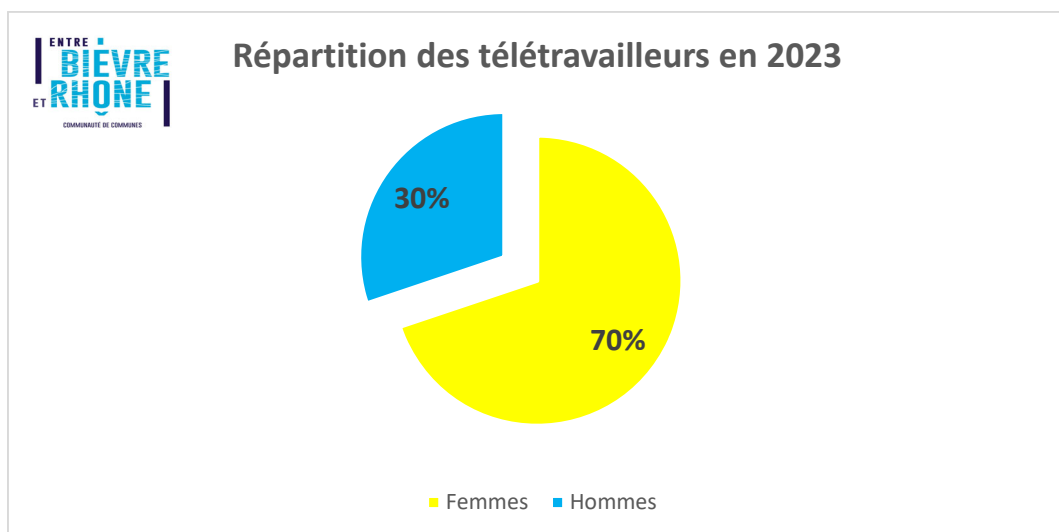
K. Répartition selon l'accès à la formation (par nombre de jours de formation suivies en 2023)

	Femmes	Hommes
Catégorie A	42	54
Catégorie B	54	33
Catégorie C	81	155
Contrat de droit privé	9	25
Total	186	267



L. Télétravail

En 2023, 63 agents ont télétravaillé, soit 24 % des agents de la collectivité.



II. Bilan des actions menées et présentation des orientations pluriannuelles

Le présent rapport ne montre pas de distorsion structurelle entre les femmes et les hommes dans les conditions de travail et de progression entre la collectivité, notamment s'agissant :

- des conditions de rémunération, hors indemnisation astreintes ;
- de la répartition des fonctions d'encadrement ;
- des parcours de carrières (avancement d'échelons...) ;
- de la mixité dans les filières et les cadres d'emplois ;

Pour ces indicateurs, en effet, on constate que la collectivité se situe d'une manière générale dans une situation plus vertueuse en termes d'égalité entre les femmes et les hommes que la moyenne nationale des collectivités territoriales et établissements publics locaux notamment pour les postes de direction et d'encadrement.

Toutefois, cet état de fait ne doit pas occulter les points susceptibles d'être encore améliorés ou faire l'objet d'une plus grande attention de la part de la collectivité dans le prolongement des dernières évolutions législatives et réglementaires en la matière :

- Travail sur les parcours professionnels et les rémunérations ;
- Mise en place d'un plan de formation des agents favorisant la parité femmes / hommes notamment dans les emplois de direction ;
- Renforcement de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, notamment à travers le développement du télétravail,
- La prévention de toutes les violences faites aux agents sur le lieu de travail et la lutte contre toute forme de harcèlement (*dispositif de signalement mis en place à la suite de la loi sur la transformation de la fonction publique, campagne au sein de la Collectivité, etc.*).

2^{ème} partie : politiques publiques menées par EBER de nature à favoriser l'égalité sur son territoire

I. Les actions menées par EBER pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire

Dans le cadre de ses compétences, EBER soutient et développe plusieurs actions contribuant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire.

A. En matière de santé publique

EBER porte le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) devenu Centre de Santé Sexuelle (CSS), basé sur la commune de Roussillon, et dont l'une des principales missions est la maîtrise de la contraception :

- des consultations médicales en présence d'un gynécologue obstétricien avec réalisation d'IVG médicamenteuse ;
- des entretiens de conseil conjugal et familial ;
- des animations collectives auprès de tous types de structures et public ; les conseillers conjugaux et familiaux interviennent ainsi dès le primaire pour accompagner les élèves à réfléchir sur le respect de l'autre, les relations garçons-filles, les règles de vie et le respect des différences.
- Le centre de santé sexuelle est ouvert à tous, hommes et femmes, sans condition d'âge ou de ressources.



Quelques chiffres sur l'année scolaire 2021-2022

- ✚ 435 consultations médicales ont été réalisées au sein du CPEF pour 235 personnes dont 191 femmes ou jeunes-filles incluant 25 mineures et 8 hommes.

Principaux motifs de consultation :

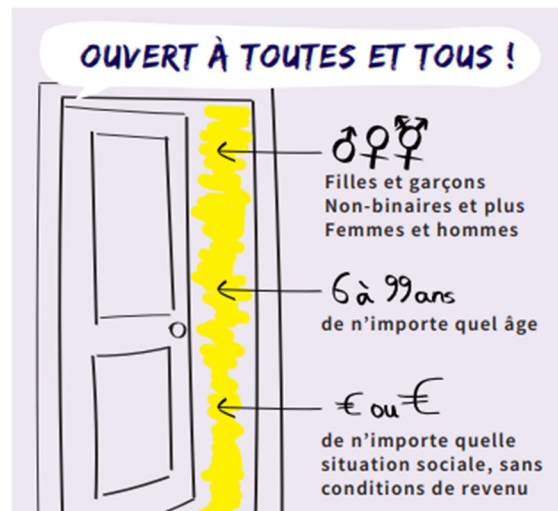
- La contraception ;
- Les consultations pré-IVG ;
- Le suivi des problèmes gynécologiques ;
- Le dépistage.

On constate que l'accès à la contraception est souvent corrélé à un besoin d'informations sur les différents modes de contraception et demeure un sujet important puisque 98 consultations sont liées à une demande pré-IVG.

C'est pourquoi les actions de sensibilisation auprès notamment des lycéens est important afin de faire connaître le centre et en faciliter l'accès au public.

Afin d'éviter au maximum la prise de risque, des préservatifs masculins comme féminins sont mis à disposition à l'entrée du centre. Les personnes peuvent entrer, se servir et repartir si elles le souhaitent.

Dans cet esprit, les conseillers essaient de déployer les animations au sein du centre de santé sexuelle pour que les élèves repèrent le lieu et puissent s'y rendre en cas de besoin. A cette fin une entrée est possible par l'arrière du bâtiment pour éviter les discriminations ou toute prise de risque telle que, par exemple, une femme se faisant accompagner pour une situation de violences conjugales ou venant pour une IVG médicamenteuse.



- 1513 élèves du primaire au secondaire ont participé à des animations de prévention pour un total de 125 animations.

Interventions au sein de différents établissements du secteur :

- Ecole primaire Ollier au Péage-de-Roussillon auprès des CM1 et des CM2 ;
- Collèges Jean Ferrat auprès des classes de 6^{ème} et 4^{ème} ;
- Etablissement de l'Edit, auprès des classes de 4^{ème} du Collège, des classes de 2^{nde} du lycée général et technologique et auprès des sections professionnelles.
- Jacques Brel sur la commune de Beaurepaire : intervention auprès des collégiens sur les niveaux de la 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}.

Principaux thèmes abordés lors de ces animations : la puberté (niveau collège), le consentement, les stéréotypes de genre, la contraception, les violences, les sentiments et relations amoureuses (homosexualité, désir..)

Des actions de prévention ont également lieu auprès des classes externalisées de l'Institut Médico-Educatif.

- 498 entretiens individuels dont 37 pour des mineurs et 41 de couples.

Les principaux thèmes abordés :

- Les difficultés relationnelles, familiales et personnelles,
- Les difficultés conjugales ;
- L'accompagnement pré IVG ;
- Les infections sexuellement transmissibles pour 8 % des entretiens.

Le centre de santé sexuelle mène également des actions plus spécifiques :

Le CSS propose depuis 2020 l'IVG médicamenteuse.

Une rencontre pré-IVG est obligatoirement proposée aux femmes pour une demande d'IVG médicamenteuse. De même un suivi est systématiquement proposé en post IVG par les conseillers conjugaux et familiaux du centre de santé sexuelle, libre aux femmes de s'en saisir si elles en ressentent le besoin.

Sur l'année 2022-2023, sur 70 demandes d'IVG médicamenteuses, 58 ont pu être réalisées au centre de santé sexuelle avec prescription systématique d'un moyen de contraception afin que les femmes puissent avoir une meilleure maîtrise de leur fécondité. On constate une nette augmentation au regard de l'année 2021-2022 où 25 IVGm avaient été réalisées, signe de l'importance de promouvoir l'accès à la contraception.

La médiation santé

La Communauté de communes soutient également les deux postes de médiation santé porté par le centre de soins des Cités. La médiation santé facilite l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants les plus fragiles en proposant :

- des permanences administratives : premier accueil, orientation vers les partenaires, aides aux démarches administratives pour l'ouverture de droits de santé (affiliation à la Sécurité Sociale, mise en place complémentaire santé solidaire, aide à la constitution de dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie...);
- de l'accompagnement individuel dans les démarches de santé ;
- des temps collectifs.

Sur les 179 personnes rencontrées, 88 concernaient des hommes et 91 des femmes.

En 2023, les médiatrices ont développé des actions de sensibilisation en lien avec les campagnes nationales sur :

- le cancer du sein ;
- le mois sans tabac ;
- la lutte contre le diabète.

B. En matière d'aide aux victimes de violences intrafamiliales



Dans le cadre de la stratégie locale de prévention de la délinquance, EBER anime et coordonne un réseau de partenaires autour de la prévention des violences intrafamiliales et faites aux femmes.

Les objectifs de ce réseau de professionnels sont de :

- favoriser l'interconnaissance des acteurs et les échanges d'informations
- identifier les actions et outils à mettre en place
- renforcer le lien entre les différentes structures afin d'accompagner au mieux ou de prendre en charge les victimes et prévenir les actes de violences

Ce réseau est composé de partenaires institutionnels et associatifs :

- Structure d'accompagnement juridique : France Victimes 38 APRESS ;
- Forces de sécurité : gendarmeries, Maison de Protection des Familles (MPF) et polices municipales ;
- Structures d'accompagnement médico-social et social : travailleurs sociaux du Département et de la CAF, CCAS des communes, médiatrices santé, Centre de Santé Sexuelle, centres sociaux, Trait d'union, CMP Adultes et Enfants, MFI/SSAM Résidence des sables, Adoma – HUAS de Chanas et CADA ;
- Acteurs de la jeunesse : Services enfance jeunesse communaux, Maison des Adolescents, Pass-r'ailes, prévention spécialisée.



Du 27 mars au 7 avril 2023, l'exposition « Mots et Maux de femmes » a été installée dans le hall d'accueil d'EBER. Cette exposition se voulait parfois heurtante voire provocante en osant une démarche artistique pour dénoncer autrement. Les photographes ont eu carte blanche pour livrer leur vision des violences faites aux femmes.

Afin d'échanger autour de cette exposition et plus globalement sur les questions d'égalité femmes-hommes et de violences intrafamiliales, trois temps conviviaux, animés par les conseillers du Centre de Santé Sexuelle, ont eu lieu :

- Le jeudi 30 mars et le mardi 4 avril à destination des partenaires du territoire
- Le jeudi 6 avril, à la pause méridienne, avec les agents de la collectivité.

L'exposition a ensuite été accueillie dans les locaux du Centre de Santé Sexuelle du 30 mai au 12 juillet. Du 05 au 09 juin, l'exposition a été adossée à la semaine sur la santé sexuelle avec pour thème la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles, le consentement et les violences. En parallèle de l'exposition, était déployé un stand autour de la prévention des IST.

La proximité du centre avec la Cité scolaire de l'Edit a permis d'accueillir toutes les classes de 2nde générale afin de réaliser un quizz sur le thème des violences et réalisé à partir des images de l'exposition.

L'objectif était de faire prendre conscience des différents types de violences (physiques, psychologiques, sexuelles, économiques,...) et de l'importance d'en parler dès le début afin de ne pas s'enfermer dans le cercle des violences.

D'autres temps de sensibilisation ont eu lieu avec un groupe de français langue étrangère accompagnés par le centre social, un groupe de papas afin de les sensibiliser aux risques encourus par les jeunes filles notamment en lien avec le service jeunesse du Péage de Roussillon. Des groupes de jeunes « pré-ados » et adolescents du service jeunesse sont également venus ; le thème travaillé était le consentement. Bien que heurtante pour certains publics l'exposition cette exposition a été un outil intéressant pour aborder la thématique des violences et mettre des mots sur la notion de ressenti dans la position de la victime et dans celle de l'auteur.



Pour la première fois en 2022, la Communauté de Communes et le réseau des partenaires ont mis en place une semaine de sensibilisation aux violences intrafamiliales et conjugales, autour du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Cette action a rencontré un vif succès avec des retours très positifs des personnes rencontrées, des élus et des partenaires qui se sont fortement investis.

Les échanges avec les habitants ont été riches et ont montré que tout le monde se sent concerné par le sujet, aussi bien les femmes que les hommes, à tout âge et dans tous les milieux sociaux.

Fort de cette expérience, il est apparu essentiel de poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des acteurs à cette problématique en renouvelant la mise en place d'une semaine spécifique sur le sujet du 17 au 29 novembre 2023.

Violences intrafamiliales : une semaine pour en parler ! Du 17 au 29 novembre 2023



ENTRE BIEVRE ET RHONE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

**UNE SEMAINE POUR EN PARLER !
DU 17 AU 29 NOVEMBRE 2023**

SOIS BELLE ET TAIS-TOI
Mardi 28/11 à 19h
Théâtre documentaire suivi d'un débat
Salle Dufeu au Péage-de-Roussillon
Dès 14 ans - Gratuit

L'AMOUR ET LES FORÊTS
Mercredi 29/11 à 19h
Ciné-débat
Cinéma L'Oron à Beaurepaire
Dès 14 ans - Gratuit

STANDS D'INFORMATION
> 17/11 de 14 à 17h - Centre commercial Green7 à Salaise-sur-Sanne
> 22/11 Marché de Beaurepaire
> 23/11 Marché de Péage-de-Roussillon

Programme complet
entre-blevreethone.fr

Des stands d'information seront mis en place dans différents lieux :

- Centre commercial Green 7 à Salaise sur Sanne le vendredi 17 novembre après-midi ;
- Marché de Beaurepaire le mercredi 22 novembre ;
- Marché de Péage de Roussillon le jeudi 23 novembre ;

Ainsi qu'au sein des lycées durant la pause méridienne :

- Lycée Jeanne d'Arc le mardi 21 novembre ;
- Lycée de l'Edit le jeudi 23 novembre ;

Pour clôturer cette semaine, deux temps forts, gratuits et ouverts à tous, ont été proposés :

- Représentation de la pièce de théâtre « Sois belle et tais-toi » le mardi 28 novembre à 19h au Péage de Roussillon ;
- Ciné débat autour du film « L'amour et les forêts » le mercredi 29 novembre à 19h au cinéma l'Oron de Beaurepaire.

Différentes actions de sensibilisation ont également été organisées par les structures du territoire, notamment les centres sociaux et les services enfance jeunesse. Parmi les thématiques abordées, les violences intrafamiliales mais aussi les questions d'égalité « filles-garçons », le consentement, la tolérance et le respect.

Par ailleurs, EBER soutient plusieurs partenaires qui mènent des actions sur le territoire pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes :

L'association France Victimes 38 APRESS

Depuis plusieurs années, l'association France Victimes 38 APRESS assure des permanences sur le territoire :

- Une juriste intervient une journée par semaine à la gendarmerie de Roussillon ;
- Une psychologue assure des permanences les vendredis toute la journée, en mairie de Roussillon du 1^{er} janvier au 31 août 2023 et depuis le 1^{er} septembre au CCAS du Péage de Roussillon

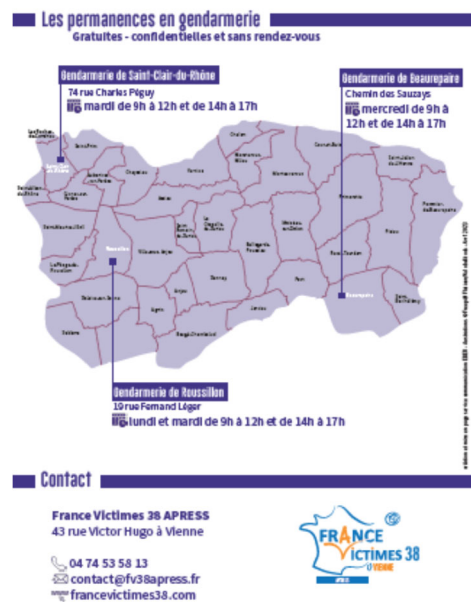
Il a été constaté que la problématique sociale est de plus en plus prégnante dans les difficultés des judiciaires et peut être un frein au dépôt de plainte. Les gendarmes sont confrontés à des situations diverses dont beaucoup relèvent davantage d'une intervention sociale que d'une mission de sécurité publique et face auxquelles ils peuvent être démunis (problèmes familiaux et conjugaux, situations de détresse, difficultés éducatives...).

Pour répondre à cette problématique, la communauté de communes a développé en 2023 un partenariat avec l'association France Victimes 38 APRESS pour proposer des permanences d'intervenant social au sein des 3 gendarmeries du territoire :

- Gendarmerie de Saint Clair du Rhône : les mardis 9h-12h et 14h-17h ;
- Gendarmerie de Roussillon : les lundis et mardis 9h-12h et 14h-17h ;
- Gendarmerie de Beaurepaire : les mercredis 9h-12h et 14h-17h.

Les intervenants sociaux en gendarmerie ont pour mission :

- l'accueil et l'écoute active des victimes pour mieux comprendre leur situation;
- l'information et le conseil dans les démarches administratives et d'accès aux droits ;
- l'orientation vers les services sociaux adaptés, en fonction des besoins ;
- l'accompagnement au dépôt de plainte.



Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023, l'association a reçu 419 victimes originaires d'EBER dont 328 femmes (soit 78 % des personnes reçues).

Concernant la nature des faits à l'origine de la saisine, sur la même période, on dénombre 224 victimes de violences intrafamiliales et conjugales originaires d'EBER reçues par l'association.

France Victimes 38 APRESS a reçu 39 mineurs domiciliés sur EBER.

Enfin, 505 victimes ont été reçues sur un lieu de permanences d'EBER (quel que soit le lieu de domicile de la personne) donnant lieu à 804 entretiens :

- 167 entretiens avec un psychologue ;
- 181 entretiens à la gendarmerie de Beaurepaire ;
- 303 entretiens à la gendarmerie de Roussillon ;
- 153 entretiens à la gendarmerie de Saint Clair du Rhône.

C. En matière d'hébergement

EBER CC finance également des places d'hébergement temporaire à destination des victimes de violences au sein de la résidence des Sables.

En complément, la Résidence des Sables dispose de deux hébergements d'urgence (T1 bis et T2) correspondant à un agrément de 5 personnes, enfants compris, et accessibles donc via le 115, qui sont fléchés à destination des femmes victimes de violences, toutes violences confondues.

En 2022, 10 ménages ont séjourné sur le dispositif correspondant à 16 résidents dont 6 enfants.

Composition familiale	
Femme seule sans enfants	6
Homme seul sans enfants	1
Femme seule avec enfants	3
Total	10

Les 6 enfants avaient entre 1 et 10 ans.

La majorité des ménages (6/10) réside moins de 3 mois, s'agissant d'une mise à l'abri temporaire.

En 2022, il est constaté que 6 ménages sur les 9 qui sont sortis du dispositif 115 ont regagné le domicile conjugal.

La résidence des Sables accueille également des places d'hébergement temporaire ouvert à tous hommes ou les femmes isolés, en couples avec ou sans enfants. Un agrément pour 11 logements en même temps (un logement par ménage, allant de la personne seule au ménage avec 4 enfants) soit 22 places.

En 2022, 14 ménages ont séjourné dont 7 entrées en 2022. Soit au total 21 résidents dont 6 enfants.

Composition familiale	
Femme seule sans enfants	4
Homme seul sans enfants	5
Femme seule avec enfants	4
Couple avec enfants	1
Total	14

La plupart des personnes accueillies sont âgés de moins de 40 ans.

Les hommes accueillis dans ce dispositif relèvent de l'expulsion de leur logement précédent.

Pour les femmes, il s'agit davantage d'une séparation ou crise familiale.

En 2022, 5 ménages (3 femmes et 2 hommes) sont sortis du dispositif. La durée du séjour varie entre 4 et 32 mois soit une moyenne de 17 mois. Il y a une difficulté pour ces ménages de retrouver un logement social car il y a un manque de grands logements ou de petits logements disponibles sur le territoire.

Face à la mixité des publics accueillis les référents sociaux de la Résidences des Sables élaborent une articulation entre accompagnement individuel et accompagnement collectif en s'adaptant au rythme et besoin de chacun.

D. En matière de politique de la ville

Dans le cadre de la politique de la ville, les acteurs du territoire mettent en place des actions dans différents domaines (emploi, éducation, santé, culture, sport, habitat et cadre de vie, etc.) en direction des habitants des quartiers prioritaires. L'égalité entre les femmes et les hommes est une thématique transversale abordée dans de nombreux projets.

L'Etat accorde une attention particulière à ce sujet en mettant en place le principe d'éga-conditionnalité. Il s'agit de conditionner l'obtention des subventions « politique de la ville » au respect de l'égalité Femmes-Hommes dans les actions. Cette vigilance devrait s'accroître dans les années à venir et notamment dans la nouvelle contractualisation « Engagement quartiers 2030 ».

D'une manière générale, les centres sociaux et services municipaux « enfance/jeunesse » évoquent régulièrement ce sujet avec les jeunes dans leurs accueils de loisirs et plus particulièrement lorsque des séjours sont organisés. En effet, lors de ces séjours, qui sont mixtes, tous les jeunes participent aux tâches de la vie quotidienne. La répartition des tâches entre les filles et les garçons est abordée.

Le Centre social du Roussillonnais, acteur incontournable de la politique de la ville d'EBER, met également en place plusieurs actions qui contribuent à prévenir les violences faites aux femmes et les stéréotypes sexistes, et notamment :

Les filles au sport – Centre Social du Roussillonnais

Le centre social, en partenariat avec les éducateurs de prévention de l'association Prévenir proposent une initiation à la pratique sportive à des jeunes filles de 12 à 18 ans, tout en favorisant des moments d'échange et de partage au cours de séances.

Ainsi, différents sports ont été proposés comme la boxe, le muay thaï, arts martiaux, self-défense... L'objectif de ces séances sportives est également de travailler avec les filles sur la confiance en soi, la relation au corps, et le choix de tenues adaptées en fonction de l'activité sportive.

Des séances intitulées "Bien-être Blabla" ont également été mises en place ainsi qu'une initiation au football qui a permis aux adolescentes de comprendre les règles du jeu et de se sentir valorisées dans un environnement souvent dominé par les hommes.

Enfin, des séances à la piscine d'Aqualône ont permis d'aborder l'acceptation de son corps.

Ainsi, 55 filles différentes ont pu participer à cette action avec en moyenne entre 15 et 20 jeunes à chaque séance.

Les ateliers sociolinguistiques – Centre Social du Roussillonnais

Depuis plusieurs années, le centre social du Roussillonnais met en place des ateliers d'apprentissage du français. Depuis le début de l'année 2023, 198 personnes ont participé à cette action dont 80 % sont des femmes.

Chaque apprenant vient 2 fois 1h30 par semaine. Une session de diplôme d'étude en langue française, délivré par le ministère de l'Education nationale, a eu lieu en juin avec 14 examens réussis. Des sorties et interventions sont également proposées comme des ateliers yoga et bien être au féminin, la participation à un spectacle avec TEC, la visite de la mairie de Roussillon ou encore une sortie cinéma.

L'association « Marmites et femmes d'abord »

La Sauvegarde de l'Isère – APMV (Action Promotion en Milieu Voyageur) a accompagné, pendant plusieurs années, un groupe d'une dizaine de femmes, issues de la communauté des gens du voyage, qui confectionnent des repas.

En 2023, ces femmes issues des gens du voyage, ont créé leur propre association « Marmites et femmes d'abord » leur permettant d'avoir une gestion autonome, de faire valoir leur expérience et d'avoir une reconnaissance en tant que groupe à part entière.

Depuis le début de l'année, 5 repas ont été organisés au centre social du roussillonnais. Les fonds récoltés leur permettent notamment de financer des sorties en famille.

Cette action favorise l'insertion sociale de ces femmes, permet une réelle mixité, des échanges, une valorisation des femmes dans leurs compétences, mais aussi une meilleure intégration des familles issues de la communauté des gens du voyage dans les activités des centres sociaux du territoire.

E. En matière de prévention de la délinquance

« Débattre pour ne plus se battre » - Centre social du Roussillonnais

En partenariat avec les acteurs jeunesse du territoire, cette action a pour but d'échanger avec les jeunes sur les violences au sens large, qu'elles soient physiques, verbales, morales, ou sexuelles.

Au total, 33 professionnels ont été formés sur un outil afin d'intervenir auprès de tous les élèves de 5^{ème} du territoire (collèges publics et privés). A ce jour, 850 heures d'intervention ont été effectuées en 2023 et ont répondu aux objectifs suivants :

- Favoriser l'expression des jeunes sur le conflit et les violences ;
- Définir ce qu'est le conflit, la violence verbale et la violence physique ;
- Permettre aux jeunes de trouver des solutions et leur donner des outils ;
- Travailler et s'outiller en partenariat sur le territoire contre les violences.

Actions de prévention primaire - Centre social de l'Île du Battoir

Le centre social de l'Île du Battoir a réalisé 2 actions de prévention de pairs par les pairs dans le cadre de chantiers pédagogiques avec la réalisation d'un support sur les thématiques suivantes :

- L'égalité filles-garçons qui a eu lieu du 13 au 17 novembre 2023 ;
- Le harcèlement du 4 au 8 décembre 2023 ;

Plusieurs jeunes (entre 4 et 6 avec une volonté de mixité filles-garçons) ont été orientés par la Mission Locale pour réaliser l'action durant une semaine selon l'organisation suivante : le début de la semaine était consacré à la recherche autour de la thématique et l'enrichissement des connaissances avec notamment la rencontre de professionnels. Le mercredi et le jeudi, les jeunes pensaient et réalisaient un support jeu. Le dernier jour, ils rencontraient les collégiens pour leur présenter le jeu et l'expérimenter. La réalisation a été ensuite envoyée en impression. L'outil créé est répertorié et mis à disposition des partenaires au point ressources IREPS.

Diverses actions ont également été menées, tout au long de l'année, auprès des jeunes afin de les sensibiliser et échanger autour des violences en partenariat avec la Maison des adolescents (MDA) :

- Des ateliers théâtres ont été réalisés un mercredi par mois, de mars à juin, avec 6 jeunes de 12 à 17 ans sur la base de l'improvisation, co-animé par un animateur jeunesse du CIB et la psychologue de la MDA. Ces ateliers permettent aux jeunes de s'exprimer librement à travers des mises en scène théâtrales. Les jeunes se sont montrés intéressés et ont développé des capacités d'expression et de confiance en eux tout au long des séances. Ces ateliers permettent l'ouverture d'esprit, la créativité, l'empathie, l'expression des émotions et la coopération. Ces ateliers ont été renouvelés en septembre 2023 sur une session comprenant 1 séance découverte et 4 ateliers les mercredis d'octobre à décembre 2023.
- Une veillée familles-jeunes a également été réalisée le 25 juillet avec la MDA dans le but de découvrir la MDA différemment permettant ainsi aux familles de rencontrer les professionnels dans un cadre collectif, déstigmatisant la profession du psychologue. 5 familles avec un total de 20 personnes (parents et enfants) ont participé à cette action qui se composait de plusieurs jeux ludiques ainsi qu'un quizz sur la maison des adolescents. Des actions seront proposées tout au long de l'année 2024 à la suite de cette première expérience réussie.
- 2 ateliers autour d'une fresque participative : un premier temps d'échanges autour des violences intrafamiliales et de leur représentation auprès d'un groupe de 10 jeunes de 12-17 ans le mercredi 11 octobre après-midi. Ce temps a permis de libérer la parole autour des violences. Un deuxième atelier s'est tenu le mercredi 15 novembre pour mettre sur support tableau ce qui a été exprimé lors de la première séance : les jeunes ont pu utiliser les mots, des photographies, de la peinture... pour s'exprimer autour de la violence.
- Un travail créatif est réalisé en parallèle avec 20 enfants sur les sites d'ASH les mercredis de novembre par les animateurs enfance.
- La fresque a été assemblée et exposée au marché de Beaurepaire le 22 novembre et le 29 novembre lors de la projection du film « l'amour et les forêts » au cinéma l'Oron de Beaurepaire.

F. En matière de réussite éducative

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de communes a repris le portage du Programme de Réussite Educative (PRE) et a généralisé le dispositif à l'ensemble du territoire.

Le PRE vise à construire un parcours individualisé pour des enfants âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité au niveau de leur scolarité ou bien de leur environnement social ou familial, l'objectif étant l'épanouissement de l'enfant pris dans sa globalité.

Au 31 octobre 2023, 96 enfants différents ont été accompagnés par le PRE dont 69 garçons et 27 filles.

Le dispositif intercommunal étant récent, il est difficile d'expliquer la plus importante proportion de garçons suivis dans le PRE (71.9 %) mais il serait intéressant dans les années à venir de mieux comprendre la surreprésentation des garçons dans les suivis et de tenter d'infléchir cette tendance.

G. En matière d'enfance-jeunesse / Parentalité

L'ensemble des actions proposées aux familles sur le territoire sont en majorité fréquentées par des femmes : Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), les sorties familles, la gym bébé... Certains LAEP du territoire constitue des équipes d'accueillants mixtes pour permettre aux papas de se sentir mieux accueillis et plus à l'aise.

Les services « petite enfance » et « enfance-jeunesse » du territoire proposent aux familles des modes d'accueil ou des activités permettant de concilier vies personnelle et professionnelle.

En 2022, sur les équipements financés par la Communauté de communes, on dénombre :

Pôle Petite Enfance Intercommunal :

- Multi-accueil : 76 enfants / 70 familles accueillies.
- Relais Petite Enfance (Ex-Relais d'Assistants Maternels) : 136 assistantes maternelles agréées sur 18 communes.

Centre Social de l'île du Battoir : 985 familles adhérentes

Centre Social de l'OVIV : 416 adhérents

L'expérimentation des crèches AVIP (Accueil à Vocation d'Insertion Professionnelle) soutient l'insertion professionnelle des femmes.

La maison des Adolescents propose des ateliers d'expressions corporelles pour travailler sur l'estime de soi où de nombreuses jeunes-filles ont été accueillies.

En effet, la période de l'adolescence reste complexe et les services « enfance jeunesse » du territoire, municipaux ou associatifs, proposent des actions en direction des jeunes filles uniquement pour leur permettre de s'exprimer plus librement (sport, stage bien-être...)

La formation BAFA/BAFD a reçu en 2022 : 49 personnes : 39 filles et 10 garçons

Dans le contenu de cette formation, l'organisme aborde avec les futurs animateurs :

- autour des compétences psycho sociales, la capacité à mobiliser un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une situation pertinente en tant qu'animateur au sein d'une équipe avec et entre les enfants ;
- comment construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.

Dès octobre 2021, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes a lancé le travail autour de la Convention Territoriale Globale qui a réuni à la fois les partenaires, petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité mais aussi la culture, la santé, la politique de la ville, le logement, les transports, l'emploi...

Ce travail a conduit à retenir les axes suivants :



La Convention Territoriale Globale a été signée le 4 avril 2023 avec la CAF, la MSA, le Département, la CPAM, Pôle emploi et les communes, une équipe de 13 chargés de coopération contribuent à mettre en œuvre cette CTG. Soit 9 femmes et 4 hommes.

H. En matière d'action sociale

EBER CC soutient le Secours Populaire et le Secours Catholique, associations caritatives se concentrant sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par la distribution de colis alimentaires mais également par le soutien dans l'accès aux loisirs et vacances, l'aide aux démarches administratives et l'aide aux devoirs pour les enfants.

En 2022, les 2 antennes du Secours populaire de Roussillon et Beaurepaire ont accueilli 2 379 personnes en 2022 représentant 887 familles bénéficiaires de colis alimentaires. Un tiers des familles accueillies sont des familles monoparentales et il s'agit majoritairement de femmes. Afin de favoriser les insertions sociale et professionnelle de tous, le Secours Populaire participe au dispositif « BAFA citoyens » par l'accueil de stagiaires et propose des ateliers d'apprentissage de la langue française pour les adultes et de l'aide aux devoirs pour les enfants.

Les antennes de Roussillon et Beaurepaire du Secours Catholique portent des boutiques solidaires permettant au public les plus précaires de se vêtir pour un moindre coût. En 2022, les 2 antennes du Secours Catholique (Vienne et Beaurepaire) ont accueilli 450 personnes pour la 1^{ère} fois, réalisés plus de 200 temps d'accueil et d'écoute individualisés et effectués 400 ventes. On peut noter une prédominance de femmes bénévoles et dans les personnes accueillies.

En complément les bénévoles proposent des « cafés écoute » et diverses activités leur permettant de maintenir des liens de socialisation et une ouverture culturelle contribuant à l'insertion sociale des familles accueillies.

I. En matière d'accès aux droits

Depuis février 2021, EBER et les communes de Roussillon et de Péage de Roussillon, ont développé un partenariat avec le PIMM'S Médiation Isère, pour mettre en place des permanences d'accès aux droits et aux premières démarches avec un bus France Services en alternance sur les 2 quartiers prioritaires.

Au 1^{er} semestre 2023, 58 % des usagers sont des femmes.

En complément du dispositif développé au sein des quartiers prioritaires, la Communauté de communes a mis en place 6 permanences du bus France Service MSA afin de mailler le territoire rural et faciliter l'accès aux droits des femmes et hommes du territoire.

J. En matière d'insertion sociale

Le Service d'Accompagnement Vers l'Emploi (SAVE) accompagne les personnes allocataires du RSA, orientées par le Département de l'Isère. Parmi les femmes 192 accompagnées, plus de la moitié, sont seules avec des enfants. La garde d'enfant est dès lors un des principaux freins à la recherche d'emploi.

Déployer des temps d'information sur les modes de garde permet de lever des freins Il y a également tout un travail à mener autour de l'acceptation de la rupture avec l'enfants afin de le confier à une tierce personne.

K. En matière d'actions culturelles

Dans le cadre de la programmation des rencontres du cinéma 2023, différents films mettent à l'honneur des femmes :

- "La nouvelle femme" un film sur Maria Montessori, femme médecin qui développe une méthode d'apprentissage révolutionnaire en 1900. (Film en présence de la réalisatrice Léa Todorov) et qui a été choisi comme film d'ouverture du festival. Film mettant en lumière des femmes dans des métiers (réalisatrice, médecin) où l'on retrouve souvent une surreprésentation masculine.
- D'autres films de la sélection dressent le portrait de femmes "exceptionnelles" ou de femmes dont la combativité témoigne des enjeux d'égalité femmes-hommes dans le quotidien des sociétés contemporaines : la salle des profs, bâtiment 5, Inchallah un fils, ...
- Une mixité est annoncée dans la présence d'invités et invitées sur le festival : à ce jour sont annoncés sur la programmation éditée et imprimée : 5 femmes (4 réalisatrices + 1 actrice) et 6 hommes (5 réalisateurs + 1 acteur)

Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) :

Une attention particulière est portée à la diversité des artistes accueillis et intervenants, y compris au regard du sexe. Par exemple, dans le cadre du programme local d'éducation artistique et culturelle (PLEAC), au niveau du journalisme, l'objectif est de ne pas avoir uniquement des hommes ou des femmes mais d'alterner ou faire des duos homme/femme. Ainsi, en année 1, 2 hommes sont intervenus, en année 2, 1 homme et 1 femme, en année 3, 3 femmes interviendront, dont Laurence Geai, photo reporter sur terrains de pays en guerre, et en année 4 (année 2023-2024) : 2 hommes et 1 femme.

Il est à noter que l'année 2023-2024 a traité aussi d'une thématique qui invite à la prise en compte de l'égalité hommes-femmes car la résidence de journalisme a été fléchée sur le sujet « Sport et journalisme ».

En 2021-2022, un travail de lutte contre les clichés de genre a été mis en avant à l'occasion de la résidence de la compagnie Stylistik, amenant les adolescents, garçons et filles, à prendre part égale aux projets chorégraphiques dirigés par la compagnie.

En 2022-2023, il est noté une grande progression dans la mixité des élèves inscrits au conservatoire 6/4, dans les classes de musiques actuelles, "traditionnellement" masculines.

Plusieurs spectacles programmés en 2023 sur le territoire font également écho à la thématique :

- Projection-débat à l'ECUME "Sur les chemins d'Iran" le 20 janvier 2023, abordant le statut des femmes dans ce pays et permettant de nombreux échanges dans la salle.
- Rencontre à l'ECUME avec l'écrivaine Jeanne-Marie Avit le 03 mars 2023 autour de son ouvrage sur la place des femmes pendant la seconde guerre mondiale.
- Spectacle Chaussures à son pied : programmé le 3 février 2023 à Clonas-sur-Varèze en séance scolaire et tout public.
"Faut-il encore raconter l'histoire de Cendrillon aux petites filles ? Pour être bien dans ses pompes, faut-il attendre éternellement son Prince Charmant ?"
- Spectacle Le Jour J de Mademoiselle B : programmé le 5 décembre 2023 à Ville-Sous-Anjou : en séance scolaire et tout public - un hommage aux grandes actrices.
- Dans la programmation de l'EPCC TEC, structure soutenue par EBER : " Le fil noir de la ligne" de la Compagnie Superlevure, le 26 mai 2023 à Péage de Roussillon (avant-première programmée par l'EPCC TEC) : inspiré d'un conte

traditionnel inuit, ce conte traite des violences intrafamiliales et de l'inceste, en proposant un regard poétique et sensible mêlant voix, musique et arts visuels. Par ailleurs, dans le cadre du processus de sélection en cours pour l'accueil d'un collectif d'artistes dans le cadre d'une résidence artistique participative en politique de la ville et en lien avec le reste du territoire intercommunal, le cahier des charges, co-écrit avec de multiples acteurs sociaux culturels et partenaires institutionnel engagés dans la démarche, fait clairement apparaître les enjeux de contribuer à l'égalité femmes-hommes dans les attentes du projet.

L. En matière de politique sportive

Une attention particulière est portée à la question d'égalité femmes-hommes dans les pratiques sportives. Certains sports ont plus de licenciés masculins et d'autres sont majoritairement féminins mais le souhait est de présenter l'ensemble des pratiques sportives existantes, sans distinction de genre.

S'il faut donner des chiffres, sur le territoire EBER on arrive à une moyenne de 45% de licenciées féminines toutes disciplines confondues, pour 40% de dirigeantes dans les associations sportives.

Sachant que la discipline qui regroupe le plus de licenciées atteint 61% de femmes (athlétisme), celle qui en comptabilise le moins est à 34% (handball).

Pour ce qui est des dirigeantes, la discipline la plus représentée en matière de femmes atteint 54% de dirigeantes (badminton) contre 20% pour la moins bien représentée (athlétisme).

Notons que dans le sport, il n'est pas fait de distinction entre les femmes et les hommes, au niveau des règles du jeu.

En effet, seule la confrontation femmes-hommes n'est pas d'actualité car d'un point de vue physiologique, les femmes et les hommes ne disposent pas des mêmes capacités.

Ils ne disposent pas de la même masse musculaire, des mêmes capacités de concentration, de motivation, cardiaques, respiratoires....

Néanmoins, certaines disciplines ne se laissent pas influencer par ces caractéristiques et proposent la mixité dans leurs pratiques. Prenons par exemple les sports collectifs (handball, basket) et les sports de course à pieds (athlétisme, triathlon).

Enfin, d'un point de vue générale, les entraînements sportifs se déroulent majoritairement dans la mixité la plus totale, exception faite des sports collectifs qui disposent d'équipes spécifiques par sexe.

II. Bilan des actions menées et présentation des orientations pluriannuelles pour continuer à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire

L'ensemble des actions menées contribuent à :

- prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons ;
- déconstruire les stéréotypes ;
- libérer la parole et permettre une prise de conscience des jeunes sur les inégalités encore existantes ;
- renforcer l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et conjugales ;
- favoriser l'insertion professionnelle des femmes.

En 2024, EBER souhaite :

- Poursuivre le soutien aux associations et structures qui interviennent dans les domaines de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que les postes d'intervenants sociaux dans les 3 gendarmeries du territoire portés par France Victimes 38 APRESS ;
- Maintenir les actions d'éducation à l'égalité filles/garçons à destination des jeunes, notamment sur le beaurepairois, et développer des interventions auprès des primaires. Cette action sera à travailler via notamment le développement des compétences psycho-sociales en transversalité avec la CTG, la prévention de la délinquance et la santé en complément des animations de prévention portées par le CSS ;
- Déployer l'activité du centre de santé sexuelle sur le Beaurepairois ;
- Poursuivre le pilotage du réseau des violences intrafamiliales, en incluant l'axe santé : poursuivre le développement des actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales, conjugales et faites aux femmes pour les professionnels du territoire mais également les élus ;
- Poursuivre la mise en œuvre d'évènements à destination du grand public, dans le cadre du réseau partenarial de prévention des violences intrafamiliales, notamment autour des journées du 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes) et du 25 novembre (journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes) afin d'aborder l'égalité femmes/ hommes, les notions de respect, de consentement ou encore de tolérance ;

- En lien avec le réseau des violences intrafamiliales, redéployer le groupe de paroles à destination des femmes victimes de violences en coanimation entre le centre de santé sexuelle et l'association France Victimes 38 APRESS ;
- Développer des outils facilitant l'échange et la prise de conscience sur les violences dont les violences sexuelles et le harcèlement ;
- Développer des actions de sensibilisation auprès des agents d'EBER et des communes, en lien notamment avec le service Prévention de l'intercommunalité qui souhaite proposer des « cafés prévention »
- Développer des actions de sensibilisation adossées aux permanences des bus France Service
- Déployer des actions de prévention santé via la « médiation santé » étendue sur l'ensemble du territoire